

# Guadeloupe Informations



Création et  
développement des  
entreprises



Maison Régionale des Entreprises

## **Ouverture de la Maison Régionale des Entreprises**

L'entreprise au coeur des  
préoccupations, un parcours  
allégé...



### Le contexte

La Région Guadeloupe a mis en place son Schéma Régional de Développement Economique (S.R.D.E). Ce schéma mis en œuvre par la collectivité régionale, dans un contexte socio-économique difficile, trace les grandes lignes d'une stratégie de développement volontariste autour d'axes forts comme l'emploi, l'innovation, l'accompagnement des entreprises, l'ouverture sur l'extérieur ou encore le développement durable.

Afin de répondre à ces enjeux, la Région Guadeloupe se devait de se doter d'un outil performant capable de répondre aux enjeux du développement. C'est ainsi que lors du Congrès des 15 et 16 décembre 2005, les élus départementaux et régionaux ont décidé de créer une agence de développement économique qui permette de renforcer véritablement et durablement le développement économique du territoire.

A l'occasion de la mise en place de l'Agence Régionale de Développement Economique, la Région Guadeloupe a souhaité aller plus loin et a proposé de créer un lieu unique où seraient regroupés les organismes intervenant en faveur de l'entreprise, dès sa création et durant toutes les phases importantes de sa croissance et de son développement.

A travers cette démarche, il s'agit, pour la collectivité régionale, de donner un signe fort aux acteurs économiques et aux futurs entrepreneurs, de sa volonté de considérer l'initiative économique privée comme un élément moteur de l'économie de la Guadeloupe, capable de générer une valeur ajoutée et de créer des emplois, afin d'assurer ainsi la prospérité du territoire.

### Un réseau de partenaires pour vos projets

La Maison Régionale des Entreprises accueille en son sein différents partenaires, l'agence Guadeloupe Expansion, SAGI PAR, Guadeloupe Active, l'A.D.I.E. et la Région Guadeloupe ayant la volonté de travailler en synergie au service des créateurs d'entreprises, mais aussi des entrepreneurs désireux de développer leurs structures, à chaque étape clé de leur existence.

La vocation de la maison régionale des entreprises 1. Faciliter le parcours du porteur de projet, du chef d'entreprise, de l'investisseur, notamment au cours des phases de conception, d'étude et de concrétisation de leur projet d'investissement ; 2. Mettre à disposition, en un même lieu, plusieurs services : conseil, accompagnement, financements, etc. Ces services sont généralement complémentaires et sont sollicités par le porteur de projets ; 3. Favoriser le travail en commun des différents partenaires susceptibles d'être appelés à « traiter » simultanément certains dossiers. Avantages : une approche optimisée des projets dans un premier temps, tout en assurant la pérennité des entreprises créées ou développées ; 4. Participer à la mise en œuvre de la stratégie de développement inscrite dans le Schéma Régional de Développement Economique (S.R.D.E.),

## Ouverture de la Maison Régionale des Entreprises

---

élaboré par la Région Guadeloupe en partenariat avec les acteurs socio-économiques.

L'accueil et information des opérateurs économiques La Maison Régionale des Entreprises disposera d'un premier accueil destiné aux chefs d'entreprises et aux porteurs de projet, il permettra d'identifier leurs attentes, de préciser l'activité et le rôle de chaque partenaire présent au sein de la maison régionale. L'Agence « Guadeloupe Expansion » gèrera cet accueil et diffusera la documentation des différents partenaires.

Le traitement des projets et leur suivi Les partenaires de la Maison Régionale des Entreprises pourront être consultés sur des projets de tailles et de natures diverses. Ils apporteront leur assistance technique et étudieront leur intervention aux côtés de l'agence. Cette synergie sera aussi réalisable sur les dossiers directement traités par les partenaires, ils pourront se consulter mutuellement sur leurs dispositifs respectifs. Le partage de l'information et de résultats de travaux d'études La Maison Régionale des Entreprises accueillera un centre de documentation qui sera géré par Guadeloupe Expansion. Ce centre bénéficiera des études sectorielles, de données socio-économiques et de documentations techniques réalisées par les partenaires ou par leurs réseaux.